

Prêt à publier

Plan climat : mon projet pour la planète

Le ministère de la Transition écologique et solidaire, l'Ademe et l'Agence française pour la biodiversité (AFB) ont lancé un appel à initiatives citoyennes « Mon projet pour la planète » le 16 novembre 2017. Cette démarche proposait à des personnes morales (association, start up...), de déposer leur projet sur la plateforme dédiée, dans trois domaines : l'énergie, l'économie circulaire et la biodiversité. Les projets lauréats sont ensuite choisis par les citoyens et accompagnés par les organisateurs.

Les citoyens mobilisés pour sélectionner les projets lauréats

Près de 1200 porteurs de projets ont répondu à l'appel à initiatives « Mon projet pour la planète » lancé par le ministère de la Transition écologique et solidaire, l'Ademe et l'Agence française pour la biodiversité (AFB) en novembre 2017.

L'Ademe et l'AFB ont ensuite procédé à une analyse d'éligibilité des projets selon les critères d'éligibilité figurant dans le règlement. Ils ont retenu 419 projets sur les thèmes : énergie, biodiversité et économie circulaire.

Ces initiatives pouvaient être déposées par une structure relevant de l'Économie sociale et solidaire (ESS) – association, coopérative, mutuelle, fondation... –, par des structures de petite taille (start-up...), des écoles, des centres de formation professionnelle...

Cette démarche s'adressait à tout porteur de projet ayant un statut de personne morale de droit public ou privé.

3 jurys pour sélectionner des projets coups de cœur

Après l'étape de dépôt de projets et l'analyse de leur éligibilité, 3 jurys sur les thèmes de la biodiversité, de l'énergie et de l'économie circulaire, se sont réunis au ministère de la Transition écologique et solidaire, lundi 9 avril 2018. L'objectif : sélectionner 31 projets coups de cœur.

Chaque jury était composé :

- d'un président ;
- de citoyens ayant candidaté sur la plateforme Mon projet pour la planète pendant la phase d'appel à projets ;
- de représentants du ministère de la Transition écologique et solidaire, de l'ADEME et de l'AFB ;
- de personnalités mobilisées dans la transition écologique et solidaire comme des écrivains, des scientifiques, des youtubeurs...

Quel est le rôle des jurys ?

En sélectionnant des coups de cœur, les 3 jurys avaient pour objectif de préparer et éclairer le vote des projets par le grand public. À l'occasion de cette journée, les jurys ont :

- délibéré pour choisir des projets coups de cœur ;
- fait émerger, au cours de leurs délibérations, des clés de lecture et d'analyse des projets et des recommandations.

Sélection des projets : le rôle des citoyens

La sélection de Mon projet pour la planète s'organise en plusieurs étapes :

- le ministère de la Transition écologique et solidaire, l'Ademe et l'Agence française pour la biodiversité, analysent l'éligibilité des projets déposés sur la plateforme ;
- trois jury citoyens, un par thématique, composés de représentants du ministère, de l'Ademe et de l'Agence française pour la biodiversité, de personnalités mobilisées dans la transition écologique et solidaire et de citoyens, définissent des projets coups de cœur ;
- les projets éligibles sont soumis au vote de tous les citoyens sur la plateforme.

Ceux ayant reçu le plus de votes bénéficieront d'un accompagnement financier de l'Ademe et de l'Agence française pour la biodiversité.

L'agenda

- Du 16 novembre 2017 au 28 février 2018 : dépôt des projets ;
- Le 9 avril 2018 : journée des jurys coups de cœur ;
- Du 12 avril au 11 mai 2018 : vote ouvert à tous directement sur la plateforme en ligne ;
- Courant mai 2018 : annonce et démarrage des projets lauréats.